

Mardi 01 Juillet 2008  
Numéro: 04 An : 2008  
Périodicité: Bimestriel

# PADER-RESOPP INFOS

## Sommaire

Brèves.....	p1
Image du moment.....	p1
Zoom sur.....	p2-3
Les nouvelles par zone.....	p4
Événements à noter .....	p4
L'invité du numéro.....	p5-7
Humour.....	p8

## Comité de Rédaction :

Volet Suivi Évaluation

A. Souirji : chargé de programme

A. Diop: chargé de programme adjoint

M. Mbaye: DAF

Conception graphique: Webmaster

## Edito

Par Samba Moussa Bâ, Directeur du RESOPP

### **Coopératives et mutuelles font partie des solutions.**

Au cours des sept dernières années, nous avons travaillé étroitement avec nos membres en vue d'identifier leurs besoins communs. Cela a eu pour effet de renforcer l'esprit de coopération et d'obtenir de nombreux gains au cours des dernières années. En 2007, grâce au renforcement du « dialogue coopératif » initié par le système PADER-RESOPP et avec l'appui décisif du PADER, la Confédération Nationale des Sociétés Coopératives et Mutualistes du Sénégal est née (CSCM). Cette confédération, forte de 2,5 millions de membres, réunit des coopératives et des mutuelles avec une réelle volonté de cheminer ensemble et ce malgré l'existence de deux lois distinctes les régissant.

Enfin, on ne peut dresser le bilan de développement de notre réseau coopératif sans parler de la création de la Coopérative d'Épargne crédit RESOPP (COOPEC-RESOPP) dont une convention de partenariat 2008-2010 parrainée par le PADER confortera la mise en place.

Aujourd'hui, avec le contexte national et international difficile et particulièrement imprévisible, notre conviction est de plus en plus grande que L'autosuffisance alimentaire, l'Habitat pour tous, l'Éducation pour tous, et le Développement des terroirs, passeront inévitablement par le développement solidaire qu'est la Coopérative.

## Brèves

- Avril 2008 : Mission tripartite (PADER / RESOPP / COOPEC-RESOPP) dans toutes les zones pour la répartition des rôles et des équipements et prise de contact avec les nouvelles recrues
- Avril-juin 2008 : Poursuite de la formation Microfinance sur comptabilité, analyse financière, gestion des risques, gouvernance par Praxis Microfinance

## L'image du moment



Visite du chantier de construction du siège du RESOPP lors de la réunion de planification 2008 du PADER-RESOPP le 03 avril 2008

## Zoom



Race bovine locale dans la zone *diery* de Podor ; les auxiliaires y sont formés sur la vaccination, l'alimentation du bétail,...



Formation d'auxiliaires à Téné Toubab (Mbour) en prophylaxie

## Zoom sur « le PADER-RESOPP et l'encadrement technique en élevage »

### Le contexte national

Au Sénégal, le développement de l'élevage est l'une des grandes priorités de l'Etat pour assurer la sécurité alimentaire. Actuellement la consommation locale en denrées alimentaires d'origines animales, 9 kg/pers.an en moyenne selon la FAO, est très dépendante de l'extérieur. Ceci n'est pas sans inconvénient pour l'économie du pays si on considère les masses d'argent dépensées pour importer du lait et de la viande chaque année plus de 39 milliards.

Il faut surtout remarquer ici la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur et les coûts élevés liés à cette même dépendance pour l'économie nationale.

En ce qui concerne l'encadrement technique, le désengagement de l'Etat pour l'encadrement des agro pasteurs et l'avènement de la privatisation des services rendus aux éleveurs, ont souvent mis le monde rural, dans une situation de déséquilibre.

Le contrôle régalien ne semble pas maîtriser certaines activités, surtout pour la santé animale qui a commencé à se déprécier avec le départ massif d'agents de terrain impulsés par l'Etat en 1990.

### Les objectifs du PADER-RESOPP

Le PADER s'inscrit depuis sa mise en place dans le cadre de la politique de développement de l'élevage du gouvernement du Sénégal. Son cadre logique mentionne, pour toutes ses zones d'intervention, le renforcement de l'appui technique aux agriculteurs et aux éleveurs partenaires (résultat 2), la facilitation de l'accès des éleveurs à des races animales performantes (résultat 3) et la facilitation de l'accès des partenaires bénéficiaires aux intrants et équipements nécessaires pour l'intensification de l'agriculture et de l'élevage (résultat 4).

### La démarche de base : le diagnostic participatif

L'organisation d'ateliers de diagnostic participatif sur l'élevage est un moment fort du système où tous les acteurs de la filière élevage passent en revue les contraintes liées au développement du secteur au niveau de leur zone.

Ces ateliers ont permis de dégager en ce qui concerne la santé animale et l'alimentation du bétail les contraintes majeures qui suivent :

- Accès difficile aux services et produits vétérinaires ;
- Forte mortalité de la volaille ;
- Déficit alimentaire du bétail en période de soudure ;
- Faible revenu tiré des activités de l'élevage.

### La stratégie adoptée par le PADER-RESOPP

Pour résoudre ces multiples contraintes qui freinent le développement de l'élevage et en conformité avec la réglementation, le PADER et le RESOPP, à travers les coopératives, ont adopté une démarche fondée sur la mise en place d'un système d'encadrement technique rapproché en formant des auxiliaires de vulgarisation en élevage pour appuyer et conseiller les coopérateurs au niveau de leur section villageoise.

Les rôles principaux de ces auxiliaires sont :

- la vaccination de la volaille et des petits ruminants ;
- la démultiplication des thèmes de formation liés à la production (traitement de la paille à l'urée, techniques d'embouche) ;
- alerte précoce en cas de maladie observée au niveau de leur section villageoise. ;
- sensibilisation des populations durant les campagnes nationales de prophylaxie du bétail.

## Zoom



Formation des auxiliaires à Keur Balla Lô sur le traitement de la paille à l'urée : fosse creusée



Formation d'auxiliaires à Keur Samba Yacine (Tivaouane) sur traitement de la paille à l'urée : fosse en ciment

## Zoom sur.....

Dès le départ, pour une meilleure intégration du rôle des auxiliaires dans le cadre du système de coopératives, chaque section villageoise sélectionne un auxiliaire d'élevage et un protocole d'accord est signé entre l'auxiliaire, le président de la section villageoise qui l'a choisit et la coopérative. Ce protocole est d'une durée d'un an renouvelable.

Pour assurer l'intégration du système dans le paysage institutionnel local, la stratégie a tenu en compte deux éléments :

- la signature d'un protocole d'accord pour la fourniture de la coopérative en produits vétérinaires avec le vétérinaire privé mandataire de la zone d'action
- la sollicitation des services étatiques et structures vétérinaires privées lors des formations délivrées aux auxiliaires

Cependant, suite aux évaluations et aux ateliers de diagnostic sur l'élevage organisés en 2007 au niveau des différentes zones d'action, des manquements liés aux difficultés de la circulation des informations ont été notés : relations conflictuelles entre auxiliaires –vétérinaires privés et services technique de l'élevage, mauvaise gestion des stocks de médicaments au niveau des coopératives. Le constat fait a été une méconnaissance des rôles et limites de chacun, et une certaine concurrence au niveau local. La stratégie a été consolidée par la mise en place de certaines mesures :

- La formalisation et le renforcement des liens entre auxiliaires, coopératives, services étatiques et structures privées de services vétérinaires au niveau local grâce notamment à la confection de badges d'identification pour chaque auxiliaire signés par l'inspecteur départemental des services vétérinaires de la zone d'action de la coopérative concernée, le vétérinaire mandataire de la zone et le président de la coopérative.
- La mise à disposition pour les auxiliaires d'un cahier où sont mentionnées toutes leurs interventions (vaccination et déparasitage)
- L'approvisionnement des auxiliaires au niveau du dépôt vétérinaire ouvert dans les coopératives avec une marge : les prix d'acquisition et de vente sont connus par tous les coopérateurs.

### Résultats

A ce jour, 181 auxiliaires d'élevage ont été formés au niveau des zones d'action du PADER (Tivaouane, Mbour et Sédhiou et Louga), avec des répartitions spécifiques à chaque zone en ce qui concerne leur nombre et répartition géographique :

- Au niveau des zones de Tivaouane, Mbour et Sédhiou (UCAPP devenu CORAP, COOPAM et COOPAD) un auxiliaire a été formé au niveau de chaque section villageoise ;
- Au niveau de la zone de Louga (COOPAKEL), il a été décidé de choisir des auxiliaires par terroirs qui regroupent plusieurs sections villageoises ;
- Au niveau de la zone de Podor (CORAD), un collectif d'auxiliaires regroupant plusieurs auxiliaires actifs et volontaires est mis en place depuis 2008.

La zone de Podor est caractérisée par une situation particulière du fait de l'envahissement du marché par la circulation de médicaments frauduleux. Le PADER-RESOPP y a développé une nouvelle stratégie pour faire améliorer l'efficacité de l'appui aux coopérateurs de la CORAD basée sur la signature d'une convention de partenariat entre tous les acteurs (vétérinaires privés, collectif des auxiliaires, Inspection des services vétérinaires de Podor, techniciens détenteurs d'une autorisation d'exercer, la COORAD et le PADER-P).

### Perspectives

La loi 2008 – 07 portant organisation de la profession et la pharmacie vétérinaires est une nouvelle donne qui devra servir de socle au PADER-RESOPP et ses différents partenaires (vétérinaires privés, services techniques de l'élevage et coopérateurs) pour apporter aux éleveurs coopérateurs un appui et un encadrement rapproché afin de pérenniser les activités d'élevage au sein du RESOPP.

La nouvelle coopérative d'épargne et de crédit du RESOPP (COOPEC-RESOPP) contribuera sans doute à l'atteinte des objectifs par la mise en place de produits destinés à financer l'élevage.

Article réalisé grâce aux contributions de Mamadou Fall, Oumar Sow et Serigne Touré, conseillers en élevage respectivement au niveau de la CAT RESOPP, du PADER-Louga et du PADER-Mbour.

## Les nouvelles par zone

### Nouvelles



Formation au logiciel *Cooperative Manager*, 16-18 avril à Thiès

### Evènements



Journée de la femme du RESOPP (12 juin 2008)  
Nous y reviendrons dans un numéro spécial

#### PADER-PODOR

- . Démarrage du programme CSH de multiplication de semences de riz
- . Réorganisation et redynamisation du dispositif de l'encadrement technique (relais, auxiliaires)
- . Sensibilisations pour l'adhésion des communes de Ndioum et de Ndiandane
- . Appui à l'élaboration de canevas de micro entreprises

#### PADER-TIVAOUANE

- . Suivi du plan de renforcement de l'UCAPP avec les organes
- . Planification et préparation des AG sectorielles des 3 coopératives
- . Soutien et participation aux ateliers scientifiques de la quinzaine de la femme.

#### PADER-MBOUR

- . Appui au CA pour le renouvellement des instances des SV
- . Formation des auxiliaires d'élevage de la CR de Sindia
- . Sensibilisation sur la constitution des réserves fourragères

#### PADER-LOUGA

- . Formation des auxiliaires d'élevage
- . Participation à l'atelier régional de lancement du DSRP II
- . Réception des travaux de construction et mise en place comités de gestion des parcs à vaccination de Baridiam Cissé (CR de Mbédiène) et Ndamdam Peulh (CR de Thièppe)

#### PADER-SEDHIOU

- . Suivi chantier coopératives Diendé et Djirédji.
- . Renouvellement, mise en place sections villageoises Diendé et Djirédji et tenue AG ordinaire
- . Formation sur la lutte contre VIH/Sida et paludisme.

#### RESOPP

- . Participation du directeur du RESOPP à un atelier organisé par SOCODEVI à Montréal
- . Finalisation du Cadre Logique du RESOPP et planification 2008
- . Participation à l'atelier de planification de la CSCM à Sally

#### COOPEC-RESOPP

- . Signature de la convention avec le PADER
- . Signature d'une convention avec l'UMECAS (mutuelle mise en place par les artisans)
- . Formation des membres des organes de la COOPEC-RESOPP

#### PADER

- . Diagnostics agraires en cours dans les zones de Mbour et Podor par 2 stagiaires français
- . Mémoire d'étude sur « l'impact de l'introduction de variétés améliorées en agriculture » par un étudiant de l'ISFAR (ex ENCR)
- . Recrutement de 4 prestataires ( 2 pour les études filières avec le ProVAEC et 2 pour l'adoption des technologies).
- . CD PADER 2-3 avril 2008 : finalisation du rapportage 2007 et planification 2008 en présence de la Cellule Centrale d'Appui Technique du RESOPP
- . Formation au logiciel *Cooperative Manager* et mise à jour des bases des coopératives

## Evènements à noter

- Assemblées générales des coopératives membres du RESOPP et de la MEC/KG
- Organisation de la journée de la femme du RESOPP à Pointe Saréne (Mbour)
- Zone de Mbour : Phase de certification des semences de mil 8402 produites en 2007 par la COOPAM ; formation des auxiliaires
- Zone de Sédhiou : Atelier formation ou recyclage membres organes (CR Diendé)
- Zone de Louga : Formalisation des dépôts vétérinaires des nouvelles antennes. Identification et formation des producteurs et finalisation contrats de production semences
- Zone de Tivaouane : Poursuite du processus de fusion des coopératives et de mise en place de l'UCAPP
- Zone de Podor : Appui à l'approbation, la traduction et la mise à disposition des différents cahiers de procédures  
Poursuite réorganisation et redynamisation du dispositif de l'encadrement technique

## Invité



Samba Moussa Bâ, Directeur du RESOPP



Chantier de construction du siège de la COOPAD à Diendé, zone de Sédhiou avril 2008

## L'invité du numéro :

### Bonjour Monsieur le Directeur du RESOPP, pouvez-vous présenter le RESOPP ?

Le Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal (RESOPP) est actuellement une union de 5 coopératives réparties en 19 antennes comptant à ce jour plus de 20 000 membres pour une population totale d'environ 600 000 personnes dans ses zones d'action au niveau des départements de Podor, Louga, Kébémér, Tivaouane, Mbour et Sédhiou.

Ces coopératives de services permettent à leurs membres d'accéder à un encadrement rapproché, à travers des réseaux de relais agricoles et d'auxiliaires d'élevage bien formés, à des intrants et des équipements de qualité à des prix compétitifs et à la commercialisation de leur production dans des conditions optimales. Elles appuient aussi bien l'agriculture, l'élevage, la transformation de poisson que le commerce.

De 2001, date de sa création à ce jour, le RESOPP est appuyé et accompagné par le PADER, sur financement des coopérations autrichienne et belge. Grâce à l'appui du PADER, toutes les coopératives rurales membres du RESOPP disposent chacune d'infrastructures telles que des hangars de stockage, des unités de production, poulailler, de pharmacies vétérinaires et de bureaux. Un complexe de bureaux destiné à servir de siège national au RESOPP pour l'union est en cours de construction à Thiès.

L'ensemble de ces infrastructures a coûté plus de 1,1 milliards de FCFA.

### Actuellement on parle d'un retour vers l'agriculture pour atténuer la flambée des prix, quelles sont les solutions préconisées par le RESOPP ?

C'est vrai que la situation économique mondiale de ce premier semestre 2008 a mis en évidence la vulnérabilité du Sénégal en ce qui concerne la sécurité alimentaire et la difficulté que rencontre son agriculture à l'assurer. Face à cette nouvelle donne, l'Etat a lancé la GOANA qui est une nouvelle et prometteuse offensive pour assurer la sécurité alimentaire à laquelle le peuple sénégalais a droit. Le Sénégal est le seul pays de l'UEMOA qui consomme ce qu'il ne produit pas. Les conséquences sont là aujourd'hui.

L'amélioration de l'autosuffisance du pays passe nécessairement par une augmentation durable de la productivité du travail de chaque exploitation agricole. Ces augmentations de productivité remettent globalement en jeu les systèmes de production qu'il faut nécessairement reconstruire. Le contexte actuel exige que les ruraux aient une vision nouvelle de leurs unités de production agricole pour qu'ils puissent les faire évoluer vers des exploitations viables et durables. Seul le système coopératif peut permettre une telle mutation. Le RESOPP a accordé dès sa création une attention particulière à la production de semences de mil, sorgho, niébé, maïs et riz. Notre conviction est que de telles coopératives rurales peuvent constituer un modèle d'organisation des producteurs leur permettant d'être les fers de lance de la GOANA et de toute initiative ultérieure visant l'autosuffisance alimentaire.

### Deux institutions ont été créées au sein du RESOPP à savoir la COOPEC-RESOPP et la Cellule Technique du RESOPP, pouvez-vous les décrire pour nos lecteurs ?

Le RESOPP dispose depuis janvier 2008 d'une Coopérative d'Epargne et de Crédit (COOPEC) desservant désormais toutes les coopératives rurales membres et dotées de fonds de crédit excédant les 800 millions de FCFA.

Les Coopératives Rurales et la Coopérative d'Epargne et de Crédit mises en place emploient directement en permanence plus de 120 personnes dont 50% à la seule COOPEC.

Les coopératives rurales doivent ouvrir deux comptes au niveau des points de service de la COOPEC : DAV (dépôt à vue) et DAT (dépôt à terme).

Les fonds de fonctionnement et de commercialisation seront logés dans les DAV, tandis que tous les (anciens) fonds de crédits dotés par le PADER doivent être logés de façon permanente en DAT à la COOPEC. Toutefois, ces fonds restent la propriété des coopératives rurales.

## Invité



Mission tripartite PADER / RESOPP / COOPEC-RESOPP pour le partage des actifs et la prise de contact avec les nouvelles recrues, zone de Sédhiou avril 2008

## L'invité du numéro :

Les membres qui veulent accéder aux intrants et équipements à crédit effectuent une demande de crédit pour un montant équivalent à la COOPEC, si cette demande est accordée, la COOPEC donne au membre un « bon d'enlèvement » qui lui permet de lever son stock au magasin de la coopérative rurale.

En ce qui concerne la CAT du RESOPP, c'est une équipe légère de 5 personnes chargées de la formation, l'éducation coopérative, la commercialisation, l'organisation de tout le système coopératif du RESOPP.

### Quelles sont les principales priorités du RESOPP à court terme et pourquoi ? Quelle est la stratégie adoptée pour atteindre ces objectifs ?

**Premièrement**, il faut renforcer la connaissance de tous les membres sur la valeur de l'outil coopératif et les principes sur lesquels il repose. Les membres doivent recevoir un maximum d'informations sur ce que veut dire une coopérative. Le risque à ce niveau, si les membres ne partagent et ne promeuvent pas les valeurs et ne sont pas véritablement engagés dans ce sens, c'est la rupture avec la base et l'éclatement du système. Aujourd'hui le constat est que ces valeurs ne sont pas assez intégrées au système. Il faut faire vivre les valeurs coopératives.

La stratégie repose tout d'abord sur la formation de tous les élus. Un plan de formation a été élaboré selon lequel tous les élus seront formés d'ici fin 2008.

En plus de la formation des élus, un noyau de formateurs sera formé et aura pour mission de démultiplier la formation aux valeurs et principes coopératifs. Ce noyau sera composé de 15 personnes, avec 1 élu et 2 membres du personnel technique de chaque institution. Nous nous fixons pour objectif de toucher l'ensemble des sections villageoises du système dans les 3 prochaines années.

**Deuxièmement**, il faut redynamiser le système d'encadrement technique (relais agricoles et auxiliaires d'élevage) dans chaque zone. Nous pensons que nous avons besoin de ces éléments. Ils n'auront pas uniquement un rôle d'appui technique mais également d'animateurs auprès des sections villageoises.

Pour ce, une concertation aura lieu dans chaque zone afin d'identifier les relais et auxiliaires actifs sur lequel le système peut se baser, en accord avec les sections villageoises et autres organes des coopératives. Le système des auxiliaires d'élevage sera renforcé par la signature de protocoles entre auxiliaires, vétérinaires privés, coopératives, et l'Etat représenté par le responsable départemental de l'élevage. Cela leur donnera une certaine reconnaissance dans leur rôle. Des expériences à ce niveau ont déjà été menées à la COOPAM, à la COOPAKEL et à l'UCAPP et sont en cours à la CORAD et à la COOPAD. Le système des relais devra être affiné avec les acteurs locaux, notamment en ce qui concerne leurs rôles. Nous pensons par exemple qu'ils pourraient jouer un véritable rôle dans la production de semences et dans le processus d'estimation des besoins des membres. Une attention particulière devra être portée à la pertinence dans le choix des relais et auxiliaires.

**Troisièmement**, le RESOPP et ses institutions doivent développer la commercialisation. En effet, l'objectif central du RESOPP est d'atteindre l'autofinancement. Pour nous c'est la seule manière pour développer notre identité. En effet, quand on n'est pas autonome financièrement on n'est pas autonome pour conduire sa propre politique. Nous nous fixons d'atteindre un niveau d'autofinancement acceptable, sinon de 100%, d'ici fin 2010. Pour ce, l'outil principal sera la commercialisation de produits agricoles mais aussi de produits annexes tels que les emballages. Cette commercialisation ciblera tout d'abord les céréales surtout car ces produits ont l'avantage de se conserver longtemps, au moins 2-3 ans.

Nous lancerons des opérations de commercialisation pilote afin d'affiner la stratégie dans ce sens. Certaines institutions ont déjà une expérience dans ce domaine, la COOPAM par exemple avec la commercialisation du mil. Des études ont également été lancées avec l'appui du PADER afin d'identifier les potentialités au niveau des différentes filières.

## Invité



Logo du RESOPP



Triage semences d'arachide par une femme membre de la COOPAM (Mbour)

## L'invité du numéro :

Nous voyons la commercialisation au sens large, c'est-à-dire ne pas se limiter aux productions des membres mais également à d'autres produits tel que l'aliment bétail. Notre réseau de coopératives nous permettra également de développer la commercialisation interne entre les institutions du RESOPP. Les facteurs clés de réussite de ces opérations seront de disposer de fonds de commercialisation à temps et également de s'approvisionner à temps.

Enfin, nous avons la chance au sein de notre équipe technique d'avoir un spécialiste en conservation, stockage et commercialisation qui pourra former les équipes locales et également suivre ces activités.

**Quatrièmement**, le RESOPP cherche à renforcer davantage ses membres afin de les rendre plus efficaces et transparents dans la gestion. Pour ce, nous pensons que l'application des principes de bonne gouvernance constitue un pilier transversal aux activités du RESOPP.

La cellule d'appui technique travaille actuellement sur l'élaboration d'un **Guide de la Bonne Gouvernance Coopérative du RESOPP**. Une étude a été lancée afin de recueillir les visions et avis de chacun sur la bonne gouvernance et sur les critères de qualité liés à la gestion administrative, technique et financière des coopératives pour atteindre celle-ci. Nous souhaitons également intégrer les aspects institutionnels de la gouvernance en faisant ressortir les fondements obligatoires dont l'organisation doit se prévaloir.

Une version provisoire de ce guide sera discutée et amendée à travers un atelier de validation que la CAT/RESOPP aura la charge d'animer.

Le RESOPP doit à long terme participer au changement de vision de leur métier par les producteurs. Nous souhaitons qu'ils considèrent leur travail comme une exploitation professionnelle à part entière, un véritable métier viable.

**Merci de votre disponibilité**

### Avis aux contributions !

Le PADER-RESOPP Infos a besoin des contributions de chacun pour vivre !

- ▶ Vos idées, commentaires, suggestions sont les bienvenus pour nous permettre d'améliorer chaque jour cet outil de communication qui nous appartient à tous
- ▶ Vos contributions écrites de toutes sortes permettront d'enrichir et de rendre ce petit journal d'autant plus intéressant : article d'information sur une initiative, une nouvelle technologie, une expérience, etc...
- ▶ Artistes et photographes toujours bienvenus nous permettront d'agrémenter cette publication régulièrement

Contactez-nous pour nous envoyer vos œuvres et/ou pour échanger sur vos idées :

Par email : [pader.resopp.infos@resopp-sn.org](mailto:pader.resopp.infos@resopp-sn.org)  
 Par téléphone : 33 951 71 40

## Humour

### Humour



### LA LEÇON DU FOU

Un fou qui passait dans la rue s'arrêta soudain en face de la fenêtre ouverte d'un restaurant donnant sur le trottoir.

Il déposa son baluchon, y fouilla longuement, puis sortit un morceau de pain. Il coupa le pain, le tendit vers la fenêtre puis le porta à la bouche. Le gérant du restaurant qui avait observé la scène de loin s'approcha de la fenêtre et questionna :

**- Que faites-vous ainsi ?**

Le fou lui répondit :

**- Vous voyez bien que je trempe mon pain dans la bonne odeur de soupe qui s'échappe par la fenêtre. Cela me permet de le manger avec plus d'appétit.**

Lorsque le fou eut fini son repas il voulut partir, mais le gérant du restaurant l'appela :

**- Hé ! Pas si vite. Vous n'avez pas payé la note.**

Le fou s'arrêta, fouilla longuement dans ses haillons, d'où il sortit une pièce de 100F. Puis, comme pour jouer « au pile ou face », lança la pièce en l'air. Lorsque celle-ci retomba sur le trottoir, il la ramassa et demanda au gérant :

**- Avez-vous entendu le bruit de ma pièce de monnaie sur le trottoir ?**

**- Oui. Et alors ?** Repris le gérant

Le fou répliqua :

**- Le bruit que fait une pièce de monnaie en tombant, cela peut bien payer une odeur qui s'échappe par la fenêtre ? N'est-ce pas ?**

**- Ha bon ?** dit le gérant

**- Ha oui** répondit le fou qui ajouta :

**- Considérez donc que je vous ai payé.**

Puis le fou chargea à nouveau son baluchon et poursuivi son chemin.

Le gérant, sous la huée des clients qui suivaient la scène depuis le début s'enfonça dans la cuisine, le regard bas.

**Karima DERA,**

Chef délégation Burkina en visite au PADER

#### Le PADER-RESOPP c'est . . .

##### Les équipes du PADER :

- ▶ 5 CLAT (Cellules Locales d'Appui Technique) dans chaque zone d'action : Podor, Louga, Tivaouane, Mbour, Sédhiou
- ▶ 1 CCAT (Cellule Centrale d'Appui Technique) basée à Thiès

##### Le RESOPP (Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal):

- ▶ siège et **Cellule d'Appui Technique** du RESOPP basés à Thiès
- ▶ 7 coopératives agricoles et une union de coopératives : la **CORAD** (CR Ndioum, Dépt Podor), la **COOPAKEL** (CR Kelle Gueye, Dépt Louga), la **COOPAM** (CR Malicounda, Dépt Mbour), la **COOPAD** (CR de Diende, Dépt Sédhiou), la **COOPAGRIM** (CR Mont Rolland, Dépt Tivaouane), la **COOPAGRIK** (CR Notto Gouye Diama, Dépt Tivaouane), la **COOPAGRIP** (CR Notto Gouye Diama, Dépt Tivaouane), l'**UCAPP** (Union des coopératives agricoles de Pambal) qui regroupe COOPAGRIM, COOPAGRIK et COOPAGRIP

##### La COOPEC-RESOPP (Coopérative d'Epargne et de Crédit du RESOPP), instrument financier du RESOPP :

- ▶ une **Agence Nationale** et la **Direction** à Thiès
- ▶ 5 agences locales en parallèle du réseau des coopératives : **Podor** (avec CORAD), **Louga** (avec COOPAKEL), **Mbour** (avec COOPAM), **Sédhiou** (avec COOPAD) **Pambal** (avec UCAPP)

##### Partenaires financiers:

Coopération autrichienne et Fonds Belge de Survie



ONG d'exécution :

EWA et ADG

